



## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

### **Commission paritaire 1160003: industrie transformatrice de matières plastiques du limbourg**

Situation au 27/10/2020 (Dernière adaptation 15/01/2021)

Augmentation CCT de 1,1% au 01/2020.

Introduction salaires étudiants.

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP 116).

Les salaires des jeunes ont été supprimés à partir du 01/06/2011. En conséquence, la CCT 50 relative à la garantie d'un revenu minimum mensuel moyen aux travailleurs âgés de moins de 21 ans n'est pas d'application pour ces salaires minimums sectoriels (sauf pour les étudiants le cas échéant). La CCT 43 du CNT relative à la garantie d'un revenu minimum mensuel est bien d'application.

### **1. : Salaire horaire**

Catégorie salariale	Régime (sur base hebdomadaire)				
	38h	38h30	39h	39h30	40h
Entretien et nettoyage des locaux	13.6310	13.4540	13.2815	13.1135	12.9495
Emballage des produits	13.6310	13.4540	13.2815	13.1135	12.9495
Autres fonctions	14.4130	14.2255	14.0435	13.8655	13.6920

### **2. : Salaire horaire de référence pour la prime d'équipe**

Régime (sur base hebdomadaire)				
38h	38h30	39h	39h30	40h
14.8675	14.6740	14.4860	14.3025	14.1240

### **3. : Étudiants**

Régime (sur base hebdomadaire)				
38h	38h30	39h	39h30	40h
12.2635	12.1040	11.9490	11.7975	11.6500